

LES ZONES HUMIDES de LORRAINE

les connaître, pour mieux les protéger

DES MILIEUX
À PRÉSERVER

LES
AMPHIBIENS
DE LORRAINE

Une autre vie s'invente ici



PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES,

*aujourd'hui
pour demain*

© Pnlf / Bartosz Salmanski - 128iB

Mares, étangs, rivières et cours d'eau, prairies et forêts humides... sont de purs joyaux de la biodiversité. Ils parsèment notre territoire, en font sa spécificité et assurent sa prospérité. Remparts inégalables contre les inondations, réserves hydriques naturelles en période de sécheresse, systèmes d'auto-épuration naturel des eaux, réservoirs de biodiversité, zones de tourisme et de production alimentaires... l'Homme a un besoin vital de ces terres d'eau. Mais, en Lorraine comme à l'échelle mondiale, leur régression est particulièrement préoccupante sur notre territoire. La richesse de ces milieux de transition les inscrit pourtant comme des leviers primordiaux dans la lutte contre les changements climatiques et l'adaptation de tous les êtres vivants au réchauffement.

Bien conscient de l'urgence, le gouvernement a lancé une action forte en faveur des zones humides. Au-delà des plans nationaux d'action, les territoires montent en responsabilité et en compétence pour préserver, gérer et restaurer les zones humides. Ainsi, localement, la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, les Départements, l'Office Français de la Biodiversité, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine ou le Parc naturel régional de Lorraine œuvrent ensemble aux côtés des collectivités et des habitants pour favoriser techniquement et financièrement l'émergence de nouveaux projets de préservation, restauration et renaturation.

Découvrez ces terres d'avenir que constituent les zones humides et comment vous pouvez apporter votre contribution à cette grande action de préservation !



ZONES HUMIDES à la carte



P.6

ZONES à préserver



P.8

L'HOMME grand architecte
des zones humides

P.10

CONNAÎTRE pour mieux protéger



P.12

LES AMPHIBIENS de Lorraine



P.14

RÉDACTION : équipe du Parc naturel régional de Lorraine
 CONCEPTION : Elise Tisserant et Jérôme Bourgeois –
 Parc naturel régional de Lorraine
 PHOTO DE COUVERTURE : ©Faune et Flore Aquatiques de Lorraine
 CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES : Bartosch Salmanski, Didier
 Protin, Parc naturel régional de Lorraine, Faune et Flore Aquatiques
 de Lorraine
 ÉDITÉ PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE :
 Maison du Parc – Logis Abbatial – 1 rue du Quai – CS 80 035 –
 54702 Pont-à-Mousson Cedex
 Tél. : 03 83 81 67 67 – contact@pnr-lorraine.com –
www.pnr-lorraine.com
 © Novembre 2022 Parc naturel régional de Lorraine
 TOUS DROITS RÉSERVÉS | Ne pas jeter sur la voie publique
 IMPRIMÉ EN FRANCE par Lorraine Graphic –
 54110 Dombasle-sur-Meurthe.



TOUT EN IMAGES AVEC...

Faune et Flore Aquatiques de Lorraine



Les reportages du Commandant Cousteau ont bercé notre enfance, avec des merveilles situées parfois à des milliers de kilomètres de tout un chacun. Mais avez-vous un jour saisi les beautés des zones humides de Lorraine : mares, étangs, lacs, rivières et fleuves qui vous sont proches ?

L'association Faune et Flore Aquatiques de Lorraine vous immerge par l'intermédiaire de l'œil, parfois coquin, de ses caméras et de ses expositions pédagogiques, dans un monde magique. Créée en 2012, l'association regroupe une quinzaine de membres (photographes, vidéastes, géologue, paléontologue, peintre, moniteurs d'apnée...) liés par une passion commune : la préservation de la nature. À travers leurs images, ils vous proposent de découvrir et comprendre les spécificités et la fragilité du merveilleux monde aquatique lorrain, pour mieux le protéger.



L'eau, **C'EST LA VIE**

**Bien sûr il y a les lacs, les étangs, les rivières...
Mais qui s'intéresse vraiment aux milliers de mares d'eaux douces,
salées ou encore tourbeuses, aux sources tufeuses, aux prairies
inondées ou aux forêts humides ?**

**Les zones humides dessinent notre territoire. Tous ces points d'eau,
quelquefois très discrets, sont un extraordinaire réservoir de notre
biodiversité. Ils sont aussi autant d'occasions de se ressourcer ou de
pratiquer des activités de pleine nature à chaque saison.
Une autre vie s'invente ici !**





ZONES HUMIDES à la carte

Le Parc naturel régional de Lorraine est un territoire aux multiples milieux. Le nombre, la densité, et la diversité des zones humides sont une de ses caractéristiques.

Forêts humides du Romersberg et de la Reine, mares forestières et mares prairiales de la Woëvre et du Pays des étangs, entourant de leurs perles les nombreux étangs eux-mêmes nichés dans leurs écrins de prairies ou de forêts : la cartographie du Parc naturel régional de Lorraine dévoile un nombre important de zones humides ainsi que leur grande diversité. Naturelles ou créées par l'homme elles se sont développées depuis des millénaires sur les couches géologiques des marnes et des argiles.

Patrimoine mondial

Deux zones principales se distinguent : à l'ouest, entre Meuse et Moselle, la Woëvre, et, à l'est, le Pays des étangs et la vallée de la Seille avec ses nombreux et très étonnants mares et prés salés. On compte, sur le territoire du Parc, près de 2 000 mares, 10 000 ha de prairies humides, 15 mares salées et 340 étangs.



Deux sites bénéficient même du label Ramsar qualifiant les zones humides d'importance internationale au patrimoine mondial des zones humides : le complexe de l'étang de Lindre et les étangs de la Petite Woëvre.

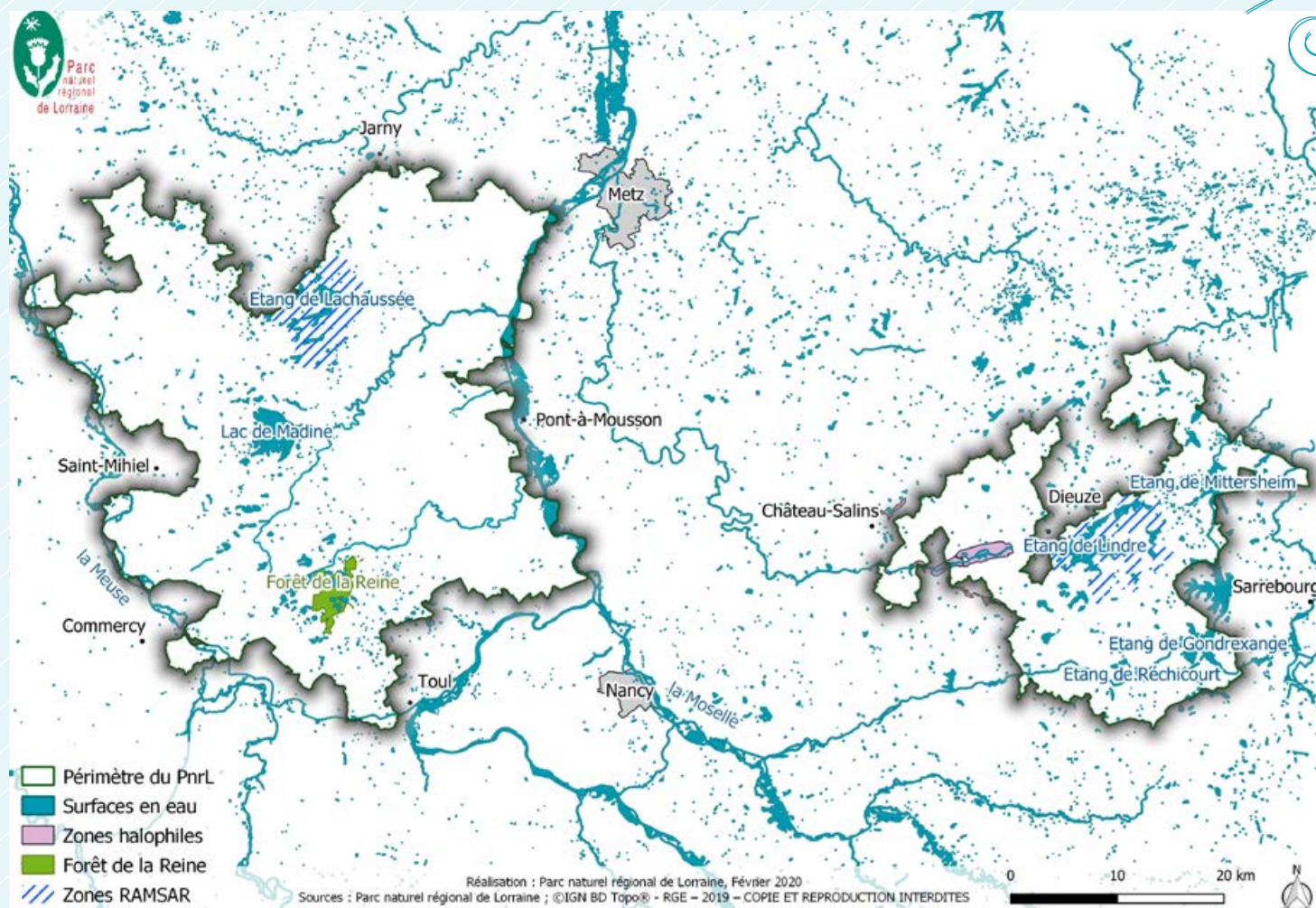
Petits milieux de grande importance

Mais d'autres petits milieux humides existent. Plus modestes par leur taille, ils n'en présentent pas moins des caractéristiques particulières souvent très surprenantes. Ainsi dans les sources tufeuses, si riches en sels de calcium, les mousses qui y poussent et les débris qui y tombent se couvrent d'une croûte de calcaire. Les mares tourbeuses, par leur flore et leur sol de matière non dégradée, ressemblent, elles, très étrangement aux tourbières acides des Hautes-Vosges, alors qu'elles prospèrent sur des sols calcaires. Enfin, en fonction des pluies, des milliers d'ornières se remplissent ici et là, conservant un peu d'eau pour les végétaux mais aussi pour notre symbolique Crapaud sonneur à ventre jaune.



▲ Crapaud sonneur à ventre jaune, avec sa pupille en forme de cœur si caractéristique.





✓ Un milieu exceptionnel d'importance internationale : les mares salées !

QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE ?

Les zones humides sont définies par la loi sur l'eau de 1992 :
« On entend par zones humides, les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles (qui aiment l'humidité) au moins une partie de l'année. »

Le terme « zone humide » recouvre chez nous divers milieux naturels : berges de lacs, étangs, fleuves et rivières, vasières, tourbières, mares et prés salés, forêts humides, vallées alluviales, mares et marécages, marais, prairies et terres inondables.

Souvent perçues de manière négative, ces secteurs pourraient être plus positivement appelés « terres d'eau » ou « milieux humides », sans pour autant faire une différence sur leur immense intérêt.





▲ Cache-cache amphibien à l'ombre des Nénuphars.

ZONES à préserver

Longtemps considérées comme insalubres ou inutiles, la moitié des zones humides a disparu en à peine 50 ans. Pourtant ces réservoirs de biodiversité jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de l'eau, ou dans leur régulation en la stockant en période pluvieuse puis en la restituant en période de sécheresse.

40 % des espèces vivent ou se reproduisent dans les zones humides.

Celles-ci sont des lieux de vie, de reproduction et d'alimentation irremplaçables pour la faune **et une flore adaptée**. On y trouve à la fois des espèces qui vivent dans l'eau (poissons, plantes aquatiques), d'autres pour qui le milieu aquatique est nécessaire à leur reproduction (amphibiens, insectes), et enfin des individus terrestres en quête de nourriture.



▲ Cuivré des marais.

Entre terre et eau

L'interface des zones humides, entre terre et eau, explique la grande biodiversité de ces milieux.

La répartition homogène et non fragmentée des zones humides sur un territoire assure la présence de corridors écologiques. En facilitant les déplacements et les échanges génétiques des animaux et des plantes, ces derniers contribuent autant à la colonisation de nouveaux sites qu'à la capacité de survie d'une espèce. L'importance de ces corridors peut être locale : un réseau de mares pour les tritons dans une plaine. Ils peuvent aussi présenter un intérêt continental comme le réseau des lacs et zones humides pour la migration des grues cendrées.

Enfin, et ce n'est pas anodin à l'heure du changement climatique, **les zones humides stockent 20 à 30 % du carbone terrestre, alors qu'elles ne couvrent que 5 à 8 % de la surface du globe.** Sous nos latitudes, les prairies humides permettent de conserver 70 tonnes de carbone par hectare et par an ! Et tous ces services nous sont rendus gratuitement !

RÉSERVOIR À FAUNE...

Dans les zones humides lorraines, on dénombre 250 espèces d'oiseaux, dont environ 130 nicheuses, 19 espèces d'amphibiens, 2 espèces de reptiles, 31 espèces de poissons, 6 espèces de mammifères et plusieurs milliers d'espèces d'insectes, dont le Cuivré des marais, l'Agrion de mercure, le Damier de la succise... ayant un besoin vital de ces biotopes.

... ET À FLORE

Les zones humides recèlent quatre types de végétaux : les algues, les plantes aquatiques appelées hydrophytes (myriophylles, renoncules aquatiques dites lentilles d'eau...), les plantes semi-aquatiques hélophytes (iris faux-acore, rubanier dressé, jonc fleuri...), et les ligneux, arbustes et arbres (aulne glutineux, saule, frêne commun...). Sur les étangs du Parc, on a dénombré plus de 170 espèces végétales différentes.

Services rendus

RÉGULATION

Régulation du climat

> Régulation des gaz à effet de serre (stockage de CO₂), de la température, des précipitations

Régulation biologique

> Résistance aux espèces invasives, régulation entre différents niveaux de chaînes alimentaires, préservation de la diversité fonctionnelle et des interactions, abreuvement de la faune

Régimes hydrologiques

> Recharge des nappes, soutien d'étiage, stockage de l'eau (pour l'agriculture, l'industrie...)

Épuration de l'eau

> Rétention et élimination des matières nutritives et des polluants en excès

Protection des sols contre l'érosion, réduction des forces érosives

> Rétention des sols et des sédiments surtout en période pluvieuse ou de crues

Prévention des catastrophes naturelles

> Maîtrise des crues, zone tampon

APPROVISIONNEMENT

Nourriture

> Production de poissons, d'écrevisses, de gibiers sauvages, opportunités pour la cueillette, la chasse, la pêche, la production de fourrage pour le bétail

Eau douce pour l'homme

> Production et stockage d'eau, pour l'irrigation des cultures et la consommation

Fibres, combustibles et autres matière

> Production de bois d'œuvre, d'osiers, de bois de feu

Produits biochimiques et ressources médicinales

> Aspirine autrefois issue des saules, de la Reine des prés

Espèces ornementales

> Nénuphars, plantes aquatiques de bassins (production d'hélophytes à Lachaussée)

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Paysage

> Appartenance à un lieu d'histoire, contemplation, appréciation de la nature

Inspiration artistique et spirituelle

> Sources visuelles et sensorielles d'inspiration, milieu onirique et féérique, signification religieuse

Loisirs

> Balades, découvertes ornithologiques

Pédagogie

> Support à l'éducation à l'environnement

L'HOMME

grand architecte des zones humides



© FFAL

Depuis la nuit des temps, l'homme s'est installé aux bords des eaux douces pour s'abreuver, se laver, pêcher, faire boire son bétail, arroser ses cultures... Ainsi il a façonné son paysage.

L'homme a creusé des mares pour l'abreuvement de ces animaux, des fosses pour rouir (faire macérer un végétal dans l'eau pour en retirer les fibres) le chanvre dont il se servait pour confectionner ses vêtements. Découvrant le sel affleurant des mares salées de la vallée de la Seille, il s'est mis à l'extraire, développant et enrichissant la vallée tout en bouleversant son paysage.



◀ Le canal des houillères de la Sarre et la Sarre canalisée forment une voie d'eau de 105 km, dont 63 km de canal artificiel comprenant 27 écluses. Il traverse aussi les étangs réservoirs lorrains de Gondrexange, de Mittersheim et du Stock.

Le sentier des Roises à Lucey (54). ▶
Dans ces mares, l'Homme faisait rouir le chanvre.



© Pnrl

◀ Le lac de Madine est un plan d'eau artificiel du Grand Est. Établi à cheval sur les départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, sur le cours de la Madine qui est un sous-affluent de la Moselle, il a été mis en eau en 1971. L'observatoire de la Pointe aux chênes permet d'observer l'avifaune qui s'est installée sur cette Réserve nationale de chasse et de faune sauvage.



© Pnrl

Au moyen-âge, les moines ont assaini les marais de la Woëvre et du pays des étangs en construisant des étangs. En plus de drainer et collecter les eaux, ces derniers fournissaient du poisson lors du carême. L'exploitation de ces étangs se poursuit encore aujourd'hui. Et enfin, jusqu'au 20^{ème} siècle, l'homme a bâti des canaux et des ouvrages pour transporter les matières, réguler les crues et stocker l'eau pour leur alimentation. Les espaces modelés depuis des millénaires par les activités humaines caractérisent ainsi nos paysages.

Souvent considérées comme insalubres ou inutiles, la moitié des zones humides ont disparu sous la main de l'homme. Drainages, remembrements agricoles, boisements, remblaiements, aménagements d'infrastructures routières ou ferroviaires, opérations d'urbanisme, recalibrage des cours d'eau, extraction de granulats ont été dévastateurs. Sans parler de la prolifération d'espèces invasives, animales et végétales.



▲ Vente du Poisson à Lachaussée (55).

© Pnrl

▼ Sentier de Marsal, à la découverte des mares salées et de leur exploitation.



© Pnrl

Plan d'action

Le Plan d'action gouvernemental de sauvegarde et de reconquête des zones humides décidé en 1995 comprend quatre domaines d'intervention : inventorier et renforcer les outils de suivi et d'évaluation, assurer la cohérence des politiques publiques, engager la reconquête des zones humides et lancer un programme d'information et de sensibilisation.

Localement, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, les Départements, l'Office Français de la Biodiversité, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et le Parc naturel régional de Lorraine sont à la disposition des collectivités et des particuliers pour favoriser techniquement et financièrement l'émergence

de nouveaux projets de préservation, restauration et renaturation de zones humides.

Aujourd'hui la menace principale pèse sur les zones humides de faible superficie échappant aux dispositifs de protection réglementaire ou de classement. Heureusement, en raison de leurs multiples fonctions, elles sont progressivement intégrées aux politiques d'aménagement du territoire et constituent ainsi un nouvel enjeu de développement.

Pour participer aux actions de protection que nous menons sur le territoire, n'hésitez pas à prendre contact avec les services du Parc naturel régional de Lorraine : contact@pnr-lorraine.com

CONNAÎTRE *pour mieux protéger*

On protège bien ce que l'on connaît bien. La politique d'éducation du Parc naturel régional de Lorraine vise à sensibiliser les jeunes générations - et les moins jeunes - à l'extraordinaire richesse des zones humides sur nos territoires.

Sur les quarante-cinq structures du réseau éducation du Parc, un tiers développe des activités de découverte traitant peu ou prou de la richesse des zones humides, de leur raréfaction, voir de leur disparition, ainsi que des mesures mises en place pour les sauvegarder et pourquoi pas les restaurer. Ces structures accompagnent les écoles ou les communes dans leur projet de découverte et de compréhension de ces écosystèmes. Ainsi chacun est à même de mieux comprendre les conséquences de leur destruction et la nécessité de leur préservation.

À vos jumelles

En canoë, en kayak, à cheval, à vélo, équipés de jumelles, d'une longue vue, d'un appareil photo, d'un filet troubleau, de fiches d'observation, les élèves au

cours d'une ou de plusieurs journées peuvent ainsi se former à la connaissance des zones humides. Et il y a de la place pour tout le monde : enseignants, parents, élus municipaux ou communautaires... peuvent bénéficier des apports des partenaires du Parc.

Le Parc mène quant à lui ses propres actions de sensibilisation via le programme « **Connais ton Parc** ». Destinées aux enseignants et aux élèves, bien souvent accompagnés par leurs parents, ces sorties conduites par les techniciens du Parc invitent à la découverte de milieux humides remarquables et des espèces rares et protégées qu'ils abritent.

Au programme : une sortie en forêt de la Reine ou à l'étang de Ronval, à Apremont-la-Forêt, afin d'aider les amphibiens à effectuer sans encombre leur migration prénuptiale, l'observation de la confidentielle Loche d'étang dans la vallée de la Meuse ou du très discret mais sonore Butor étoilé des roselières du lac de Madine... et bien d'autres choses encore !





SUIVEZ LES GUIDES !

Se faire accompagner est un gage de découvertes qualité des zones humides de notre territoire. Nos guides accompagnateurs nature sont des professionnels spécialisés dans différentes thématiques : la faune, la flore, la lecture de paysage ou encore l'histoire locale.

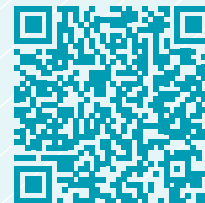
Chacun d'entre eux est en mesure de vous dévoiler les trésors cachés au cœur de nos villages comme les grands sites naturels qui font la richesse de la Lorraine.



PARC NATUREL RÉGIONAL
DE LORRAINE



Découvrez les guides Qualinat
et Valeurs Parc naturel régional de Lorraine



© Didier Protin-Pnrl



© Bartosch Salmanski



© Didier Protin-Pnrl

© Didier Protin-Pnrl



© Didier Protin-Pnrl

LES AMPHIBIENS de Lorraine



Leur nom vient du grec *amphibios* (double vie), car leur existence est constituée d'une phase larvaire aquatique et d'une phase vie adulte terrestre.

A la différence des reptiles, mammifères et autres oiseaux qui ont acquis leur indépendance de l'eau du fait de la protection de l'embryon et du fœtus dans un sac amniotique imperméable, les amphibiens ont le plus souvent le besoin de déposer leurs œufs dans l'eau, desquels émerge une larve aquatique appelée têtard.

Lors du passage à l'âge adulte, les amphibiens perdent leur branchies et développent des poumons, ils ont alors une vie semi-aquatique.

Les amphibiens sont divisés en trois ordres

- les **anoures**, sans queue au stade adulte, composés notamment des grenouilles et des crapauds ;
- les **urodèles**, qui gardent leur queue à l'âge adulte, tels les salamandres et les tritons ;
- les **gymnophiones**, aux pattes atrophiées, comme les cécilies.

PORTRAITS DE 8 DES 19 ESPÈCES D'AMPHIBIENS PRÉSENTS EN LORRAINE

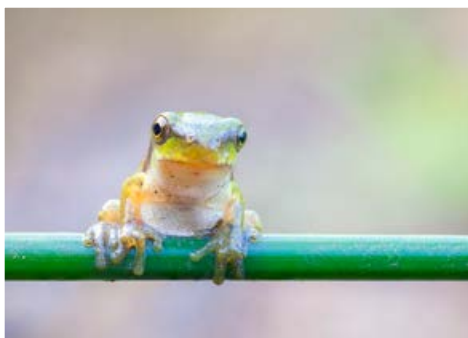
Rainette verte

(*Hyla arborea*, Linnaeus, 1758)

Taille : 4 à 5 cm

Milieus : étangs, mares, gravières, carrières

Présence adultes : crépusculaire à nocturne



Petit anoure de 5 cm maximum, la Rainette est de couleur vert pomme (parfois brune), marquée généralement d'une bande noire sur les flancs, qui part de l'œil et qui s'étend jusqu'à l'aine. La coloration ventrale est claire, blanchâtre.

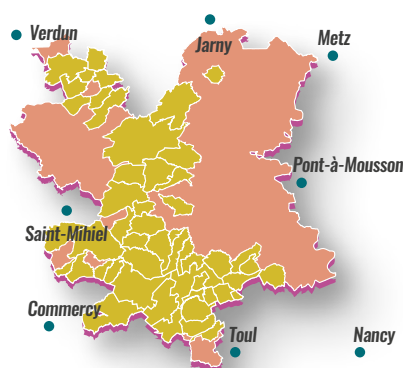
En période de reproduction, le mâle se distingue de la femelle par son sac vocal orangé, donnant un aspect de peau fripée sous la gorge lorsqu'il est dégonflé.

Arboricole, elle grimpe parfaitement à l'aide des ventouses qu'elle possède à l'extrémité de chacun de ses doigts. Elle se rencontre alors sur les végétaux, souvent à proximité de l'eau.

Elle peut être observée essentiellement d'avril à septembre, avec une période d'activité plus marquée en mai-juin lors de la reproduction, où elle se repère de loin par son chant nocturne puissant, souvent en chœur. Les sites de reproductions sont bien ensoleillés, souvent richement végétalisés. De mi-juin à fin juillet, les juvéniles sont observés à proximité des mares de reproduction, où ils semblent apprécier le soleil.

Si la Rainette a encore de belles populations sur le plateau lorrain, elle est partout en régression.

CARTE DE PRÉSENCE



Parc naturel régional de Lorraine
Présence de la rainette verte

TEMPS DE PRÉSENCE



Pélodyte ponctué

(*Pelodytes punctatus*, Daudin, 1802)

Taille : 3 à 5 cm
Milieux : cours d'eau lents à inondations, étangs, mares, gravières, carrières
Présence adultes : crépusculaire à nocturne



© FFAL



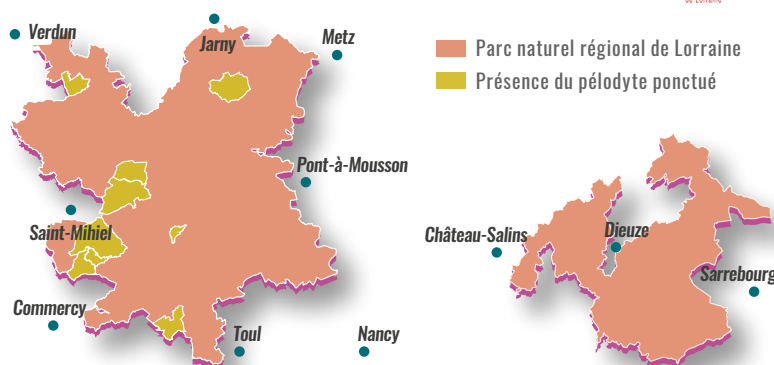
Rare dans le Grand Est, ce petit amphibien de 4,5 cm environ voit ses milieux disparaître rendant son statut précaire. Le Pélodyte ponctué se caractérise par des yeux proéminents à pupille verticale en forme de goutte d'eau, des membres postérieurs longs, des orteils presque sans palmure, une face dorsale grisâtre à verdâtre ponctuée de petites verrues et de taches d'un vert vif – d'où son surnom de « grenouille persillée ».

En période nuptiale, le mâle émet un chant rappelant soit le bruit grinçant d'une chaussure en cuir ou l'entrechoquement de deux boules de pétanque tenues en mains.

En Lorraine, l'activité de reproduction est surtout importante d'avril à début mai. Les chants peuvent aussi s'entendre en juin et juillet et même parfois plus tard d'août à début octobre voire en novembre (cas d'observation en Lorraine). Ces chants tardifs correspondraient à la deuxième période de ponte automnale que l'on observe dans les populations du Sud de la France.

Le pélodyte occupe principalement des carrières (en exploitation ou à l'abandon) ou leur proximité, mais aussi des points d'eau divers dans des villages et leurs abords, des étangs, des prés et champs inondables de plaine ou de vallée, des mares en prairie.

CARTE DE PRÉSENCE



TEMPS DE PRÉSENCE



PASSEZ À L'ACTION

avec les Amis du Parc



Avec les Amis du Parc venez découvrir la richesse de votre territoire et participez, vous aussi, à la préservation de l'environnement.

Depuis de nombreuses années, le Parc naturel régional, les habitants des villages de Boucq (54) et d'Apremont-la-Forêt (55) et de leurs environs protègent la migration pré-nuptiale des amphibiens.

Objectif : permettre à ces derniers de rejoindre leurs sites de ponte sans se faire écraser sur la route.

Dès le début du mois de février, les bénévoles relèvent chaque jour les individus capturés – temporairement – dans les seaux disposés le long de filets de protection. Après une petite formation, ils déterminent les espèces, distinguent les femelles des mâles et les font traverser.

Contact à Boucq : johan.claus@pnr-lorraine.com

Contact à Apremont-la-Forêt : olivier.nourrigeon@pnr-lorraine.com

Crapaud accoucheur

(*Alytes obstetricans*, Laurenti, 1768)

Taille : 4 à 5 cm

Milieux : cours d'eau lents à inondations, étangs, mares, gravières, carrières, murets de pierre

Présence adultes : crépusculaire



© PNRL / FFAL

Ce crapaud de petite taille possède un profil au museau arrondi et un œil à l'iris doré à la pupille en fente verticale. Sa peau granuleuse porte quelques pustules lisses. Le dos gris est piqué de petits points noirs, bruns voire verdâtres.

Plusieurs pontes peuvent avoir lieu dans l'année. Le mâle a la particularité de porter les oeufs en les enroulant sur ses pattes postérieures ; il les déposera dans l'eau au terme de leur développement.

Une des caractéristiques remarquables de cette espèce est son chant ; le mâle adulte se manifeste, les chaudes soirées d'été, par une succession de petites notes flûtées « Tu... Tu...Tu... ».

Ce crapaud étant presque strictement lié à des milieux thermophiles, il vit essentiellement dans des zones calcaires bien exposées au sud. Espèce colonisatrice, il se contente aisément d'une place bien ensoleillée avec une flaque temporaire, d'un petit bassin voire d'un étang pour se reproduire. Il recherche alors à proximité immédiate un terrain meuble pour y creuser son terrier, un muret ou encore un tas de pierres pour y trouver une cachette.

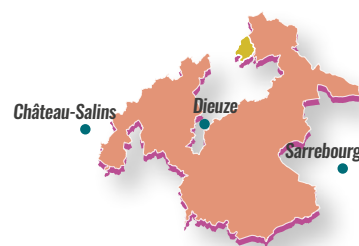
CARTE DE PRÉSENCE



Commission Régionale
et Départementale de Lorraine



Parc naturel régional de Lorraine
Présence du crapaud accoucheur



TEMPS DE PRÉSENCE



Salamandre tachetée

(*Salamandra salamandra terrestris*, Lacepede 1788)

Taille : 12 à 20 cm

Milieux : forêts, étangs, mares, sources, ruisseaux à vasques, ornières

Présence adultes : crépusculaire à nocturne



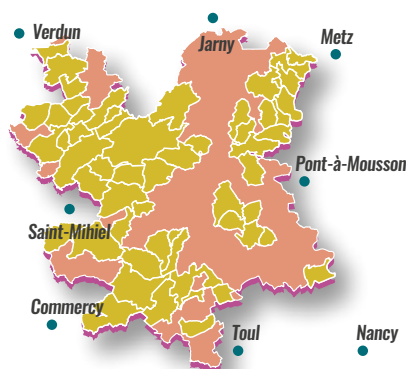
© FFAL

Urodèle de 10 à 21 cm, l'adulte s'identifie sans difficulté avec son corps jaune et noir. Ne sachant nager, la Salamandre ne va à l'eau que pour y mettre bas.

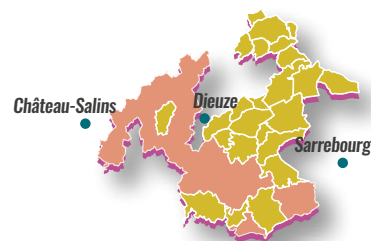
Elle est ovovivipare, c'est-à-dire qu'elle pond directement des larves ayant déjà réalisé leur métamorphose. Deux périodes de ponte semblent exister, la principale au début du printemps (janvier à mai), l'autre à la fin de l'été (septembre-octobre). Ces larves se reconnaissent face aux larves de tritons par la « platitude » de leur tête aussi large que longue d'une part, et par les taches jaune-blanc visibles à l'insertion et sur la face supérieure des pattes d'autre part.

Le gîte a lieu sous des souches, tas de bois, de pierre, dans la terre.

CARTE DE PRÉSENCE



Parc naturel régional de Lorraine
Présence de la salamandre tachetée



TEMPS DE PRÉSENCE

En hibernation En phase aquatique En forêt ou autre milieu terrestre



Sonneur à ventre jaune

(*Bombina variegata*, Linné, 1758)

Taille : 4 à 5 cm

Milieus : ornières, sources alcalines, mares, gravières, carrières

Présence adultes : diurne



Petit « crapaud » de 5 cm environ, au dos brun terreux, d'aspect verruqueux. Son ventre est jaune, marbré de taches noires bleutées. Il a la particularité d'avoir ses pupilles en forme de cœur.

Aussi bien diurne que nocturne, le Sonneur à ventre jaune fréquente les milieux pionniers (ornières en forêt ou en prairie, fossés, carrières...) : c'est le plus aquatique des « crapauds » français.

Il peut être observé d'avril à septembre, avec des pics d'activité pour les deux périodes de reproduction (entre mai et juillet).

Le sonneur à ventre jaune a en effet la possibilité d'étaler sa période de fraie au cours de l'année : la femelle pond lors de l'accouplement une vingtaine d'œufs, en les accrochant en petits amas, sur des brindilles présentes dans le milieu.

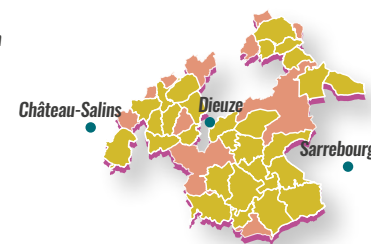
Lorsqu'il se sent agressé, le crapaud adopte un comportement de défense, appelé « catalepsie » : il montre à son ennemi

les couleurs vives de son ventre, preuve de sa toxicité. Il est toutefois inoffensif pour l'Homme, à condition d'éviter tout contact avec les muqueuses (narines, yeux, bouche...).

CARTE DE PRÉSENCE



Parc naturel régional de Lorraine
Présence du sonneur à ventre jaune



TEMPS DE PRÉSENCE

En hibernation En phase aquatique En forêt ou autre milieu terrestre



Grenouille rousse

(*Rana temporaria*, Linné, 1758)

Taille : 4 à 5 cm

Milieux : étangs, mares, gravières, carrières

Présence adultes : crépusculaire à nocturne



La grenouille rousse est l'amphibien le plus commun du Grand Est avec le Crapaud commun, même si ses populations sont en diminution depuis ces dernières années. Animal terrestre, elle ne revient à l'eau que pour se reproduire.

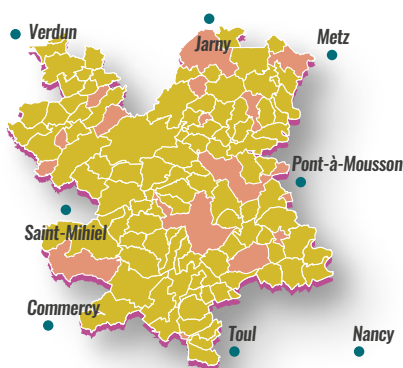
Elle s'abrite en journée sous les vieux troncs abattus en forêt, sous les pierres en bordure de ruisseau ou dans les composts des jardins. Elle passe l'hiver dans la vase des plans d'eau ou à terre dans une cavité du sol.

D'aspect massif et de couleur très variable (allant du jaune au rougeâtre foncé en passant par le gris vert et toutes les nuances de brun), sa face supérieure est ponctuée de tâches brunâtres, noirâtres irrégulières. Sa face inférieure jaunâtre, orangée ou grisâtre est généralement tachetée de rougeâtre chez la femelle.

La période de reproduction débute souvent dès février et s'étale jusqu'à début avril. Elle se déroule de jour comme de nuit. Le chant des mâles sourd et faible, émis en surface ou sous l'eau, porte peu. Les œufs, agglomérés en masses compactes généralement flottantes – jusqu'à 3000 – sont pondus dans des zones peu profondes et ensoleillées des étangs, mares, ornières, fossés, prairies inondées, reculées des rivières, zones calmes des ruisseaux et flaques d'eau.

Les migrations (automne et fin d'hiver) peuvent donner lieu à une mortalité importante lors des traversées de routes.

CARTE DE PRÉSENCE



Parc naturel régional de Lorraine
Présence de la grenouille rousse



TEMPS DE PRÉSENCE



Crapaud commun

(*Bufo bufo*, Linné, 1758)

Taille : 9 à 11 cm

Milieux : étangs, lacs, cours d'eau lents, forêts

Présence adultes : crépusculaire à diurne



Le crapaud commun est l'amphibien le plus commun du Grand Est avec la Grenouille rousse. Sa peau, verruqueuse et sèche, est de couleur variable : brunâtre, verdâtre, jaunâtre parfois roussâtre plus ou moins totalement. Deux grosses glandes à venin (glandes parotoïdes) sont présentes à l'arrière des yeux.

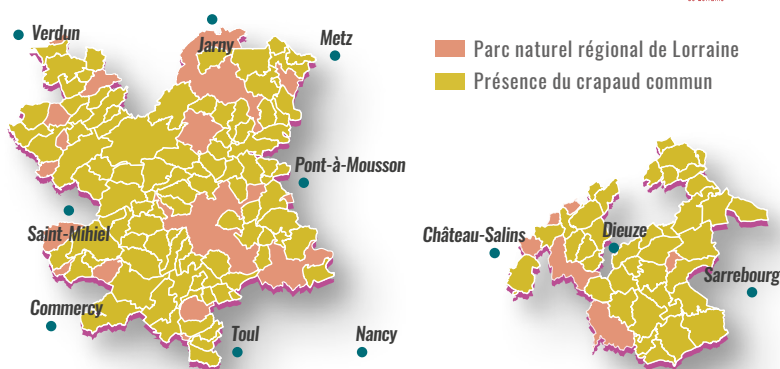
Les femelles, plus massives que les mâles, atteignent au maximum 11 cm de longueur en Lorraine alors que les mâles mesurent rarement 9 cm. Son chant est un discret « cot-cot-cot » émis pour attirer une femelle ou, d'une manière plus forte, pour éloigner les rivaux.

Le crapaud commun est très fidèle à son site de reproduction. Lac, étang, mare, zone lente de cours d'eau.... Il est généralement assez grand et profond pour empêcher un assèchement.

La période optimale des migrations de reproduction se situe courant mars. Selon les secteurs et les conditions météorologiques des mouvements peuvent s'amorcer fin février et se prolonger en avril voire en mai dans les zones montagneuses.

On peut assister à des migrations automnales (en général début octobre) pour certains individus hibernant dans les lieux de reproduction.

CARTE DE PRÉSENCE



TEMPS DE PRÉSENCE

En hibernation En phase aquatique En forêt ou autre milieu terrestre

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Triton crêté

(*Triturus cristatus*, Laurenti 1768)

Taille : 12 à 20 cm

Milieus : étangs, mares, gravières, carrières

Présence adultes : crépusculaire à nocturne

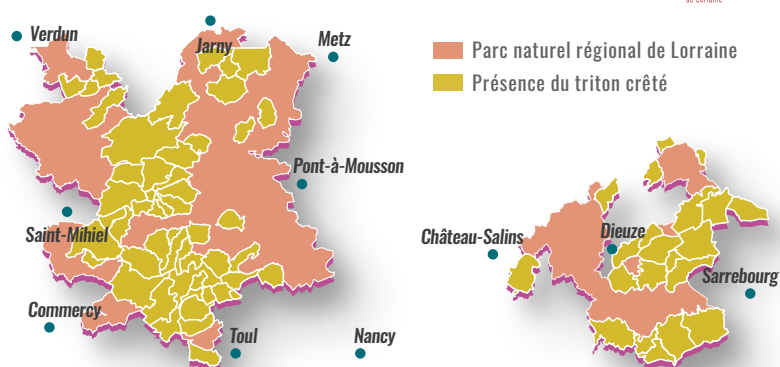


C'est le plus grand de nos tritons (12 à 16 cm pour le mâle, jusqu'à 20 cm pour la femelle). Sa tête est aussi large que longue avec des membres fins et longs. Son dos est gris ardoise ponctué de gros points noirs, avec des granulations blanchâtres sur le flanc. Le ventre est jaune-orange vif fortement ponctué de noir.

Il se reproduit dans un point d'eau stagnant avec une grande profondeur d'eau et une végétation bien développée (souvent une mare, un étang ou une carrière en eau). La femelle y pond 200 à 250 oeufs qu'elle attache un à un avec les pattes arrières à une herbe aquatique pour former un cocon végétal.

Bien qu'en forte régression sur l'ensemble de son aire de répartition, le triton crêté semble bien présent en Grand Est. On le rencontre dès le mois de février en migration pré-nuptiale à l'occasion d'une soirée douce et pluvieuse. Il est essentiellement présent dans des mares prairiales ou forestières avec une lame d'eau importante et une végétation développée. Il apprécie une eau à forte teneur en calcium, avec présence d'une cariçaie par exemple.

CARTE DE PRÉSENCE



TEMPS DE PRÉSENCE

En hibernation En phase aquatique En forêt ou autre milieu terrestre

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

